



84

Messieurs BIRL.

Depuis que j'en l' honneur de vous voir à la Haye, selon l'ordre que nous avions pris ensemble, je vous ai escrit de temps en temps pour avoir vos avis sur les occurrences, & aussi pour impliquer votre assistance es choses qui doivent venir de là, & auxquelles on ne peut pourvoir iij. Je seay bien les grandes affaires qui vous occupent, & que Son Altesse d'autre part ayant diverses interpellations, ne peut pas être entretenué à tous moments. Néant moins il y a des choses qui ne suffisent point de delay, à l'occasion desquelles je suis souvent sollicité, & qui dépendent de notre fait commun en la qualité qu'on nous a donnée. Je renvoie aisément ceux qui demandent choses nouvelles, & n'ay garde de vous en importuner. Mais pour les choses ordinées de la fondation de cette échole, & jusqu' à présent exécutées; je ne puis pas me défendre de vous en solliciter. Je vous en avoy escrit ci devant et m'attendoy d'avoir réponse de vous ou par Mons. Haufman, ou par le Receveur Verheil. Je crayx aussi que la continuation des gages des Profess & autres membres de l'échole servans seroit sans difficulté. Et je voy le Receveur returné sans ordre, disant qu'il a l'argent prest, & qu'il ne lay faut que l'ordre de son Altesse, pour contenter ceux qui ne peuvent pas venir de crent, & qui sont venus ici assurés de trouver au bout de trois mois de quoy s'y pouvoir maintenir. Je n'ay peu ni deu refuser de vous solliciter pour obtenir l'ordre de son Altesse, & n'esi pas besoin que je m'estende plus avant en raison aux vours sur cela. Quis que nous sommes curateurs, nous sommes obligés de prendre soin de nos pupilles. Je vous supplie donc que prenne la chose à cœur, & me donne moyen de pouvoir leur répondre en sorte qu'ils continuent allegrement en leur devoir, comme certes la plus part s'y prend bien & avec fruit. J'attendray donc que à ce coup que vous me répondrez sur cela; apres avoir employé nostre crédit envers Son Altesse, puis mesme qu'il lay a plu s'informer de tout de Mons. Haufman, & les moindres sa bonne volonté; Comme il lay avoit plus faire auparavant, ou Receveur. Vous saurez que venturares non habet. Et ne vous en faut point dire davantage: Sur quoy attendant de vos nouvelles, Je prieray

Aug. 37.

D'ier qu'il bennie vos soins en cet affaire, & toutes celles de nos  
empryez; qu'il confirme leurs Attestez de les comble de toutes ses  
graces, & l'ay toujours,

Messieurs,

De Breda le ix Juillet  
1647.

os de bes-humble & bes-affectionné  
Seniteur & Collègue en cette charge  
A Ndre' Rivet

Vous aurez dans peu de jours tous les Actes, Harangues & poemes  
de l'inauguration. La Harangue funebre de Mons. Dauber s'imprime  
a Utrecht chez nostre Imprimeur pour que il n'avoit pas iij'  
d'assez beaux characteres.



A Messieurs,

Messieurs de Henriet & de  
Zuylenheim, Curateurs de l'Institut  
Escole & Collège d'Orange de Breda.

A la Haye